



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MEUSE

Préfecture  
Secrétariat général  
Direction des usagers et des libertés publiques  
Bureau des usagers des réglementations et des élections  
Commission médicale des permis de conduire

**GAGNEZ DU TEMPS**  
Prenez rendez-vous avec le laboratoire  
dès que vous avez la date de votre  
passage en commission médicale et  
remettez-lui ce coupon

Date de rendez-vous devant la commission médicale : .....

### DEMANDE D'ANALYSES BIOLOGIQUES concernant : M/Mme.....

La commission médicale primaire vous demande de vous présenter à votre rendez-vous muni(e) du résultat des examens biologiques à faire impérativement dans les 10 jours qui précèdent la date de votre rendez-vous.

BILAN SANGUIN  
(si alcoolémie)  
- GAMMA GT, NF, CDT

ANALYSE D'URINE  
(si stupéfiants)  
- Opiacés, cocaïne, amphétamines, THC

#### ATTENTION :

- Vous devez vous présenter au laboratoire muni(e) de votre pièce d'identité et de la présente fiche ;
- Ces examens ne donnent lieu à aucun remboursement et ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale. Toute analyse effectuée sur la base d'une prescription médicale ne pourra pas être prise en compte.
- Les résultats d'analyses doivent être présentés impérativement lors de votre rendez-vous en commission médicale.



Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :  
de 8:45 à 12:00 : ouverture des guichets et des services et de 13:30 à 17:00 : uniquement sur rendez-vous  
40 rue du Bourg CS 30512 55012 BAR LE DUC CEDEX - Tél : 03 29 77 55 55 - Télécopie : 03 29 79 64 49  
site internet : [www.meuse.gouv.fr](http://www.meuse.gouv.fr)  
courriel : [pref-courrier@meuse.gouv.fr](mailto:pref-courrier@meuse.gouv.fr)